



Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse d'une installation (suivi de l'Instruction)

Informations générales :

| | | | |
|-----------------------------------|--|--------------------|-------------------|
| Nom et Numéro du site : | 75119-031-01 | | |
| Adresse du site : | 32, rue des Lilas | Arrdt : | 19 ^{ème} |
| Opérateur : | Free | | |
| Bailleur : | Privé | | |
| Destination de l'immeuble | Habitations | Nb d'étages | R + 10 |
| Complément d'information : | Ajout 700-1800MHz Un autre opérateur présent sur le site (OF) | | |

| | |
|--|-------------------|
| Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J) | 19/02/2016 |
| Date d'envoi de la fiche de synthèse à la Mairie d'arrondissement | 26/02/2016 |
| Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+2 mois) | 19/04/2016 |

Analyse du projet

| | |
|--|-------------------|
| Type d'installation (modif, nlle installation, IP, ajout 4G...) | Ajout 700-1800MHz |
| Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire | non |
| Si la simulation est fournie, est elle conforme au seuil de la charte ? | |

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur :

Obligations de couverture de la population fixées par l'Autorité de Régulation des Communications Électroniques et des Postes (ARCEP), notamment 75% de couverture de la population en janvier 2015 et 90% en janvier 2018, afin de développer et d'exploiter notre réseau 3G et 4G. Souhaitant modifier la configuration actuelle de ses antennes afin de développer son réseau 4G, Free Mobile projette de remplacer les antennes actuelles par des antennes de dernière génération émettant sur la bande de fréquence 700 MHz et 1800 MHz.

Détail du projet :

Ce projet concerne le remplacement des 3 antennes existantes 3G et 4G (fréquences 900 MHz, 2100 MHz et 2600MHz) par 3 nouvelles antennes orientées vers les azimuts 0°, 120° et 240° couvrant 3G et 4G (fréquences 700 MHz, 900 MHz, 1800 MHz, 2100 MHz et 2600 MHz).

Incidence visuelle :

Remplacement à l'identique sans incidence visuelle par rapport aux installations existantes.
Emplacement des baies et des coffrets : posées au pied des mâts sur la terrasse.

Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

| | | |
|-------------------------|--|--|
| Date de l'avis : | Avis favorable <input type="checkbox"/> | Avis défavorable <input type="checkbox"/> |
| | | |

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



Légende

| | |
|------------------|--|
| Couleur Vert | Azimuths, limite de propriété et R+ de notre site |
| Couleur Orange | Limite de propriété et R+ des sites sensibles |
| Couleur Violette | R+ des bâtiments en vue directe dans l'azimut jusqu'à 25 m |
| Couleur Bleu | Cercle de 100 m autour du site |

| | Nom | Adresse | Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice (lobe limité à 3 dB/ puissance maximale) (Oui / Non) | Distance | Estimation du niveau maximum de champ reçu, sous la forme d'un pourcentage par rapport au niveau de référence du décret 2002-775 |
|---|---------------------------|--------------------------------------|---|----------|--|
| 1 | Crèche Municipale MOUZAIA | 66, rue de la Mouzaia 75019 PARIS | NON | 90 m | 1% soit 0,4 V/m |

VUE DES ANTENNES AVANT/APRÈS

ABSENCE DE MODIFICATION VISUELLE

1 - Photo prise depuis le croisement de la rue des Lilas et la rue de Bellevue



Photo Avant Travaux

1 - Photo prise depuis le croisement de la rue des Lilas et de la rue de Bellevue



Photo Après Travaux

2 - Photo prise depuis la rue de Bellevue



Photo Avant Travaux

2 - Photo prise depuis l'Avenue René Coty



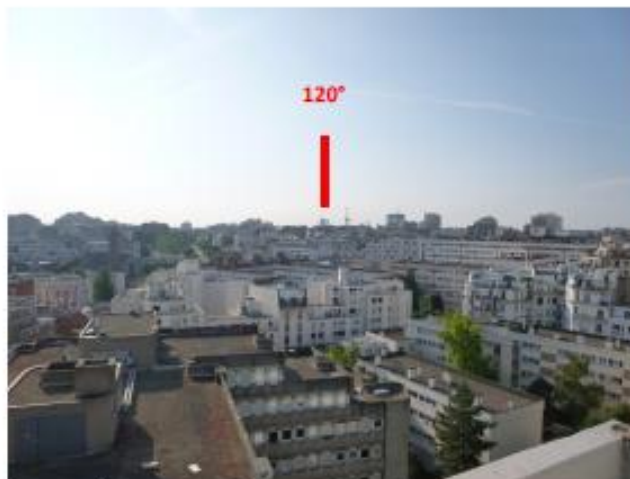
Photo Après Travaux

VUE DES AZIMUTS

AZ 0°



AZ 120°



AZ 240°

